

LACASSE, Danielle, *La prostitution féminine à Montréal : 1945-1970* (Montréal, Éditions du Boréal, 1994), 230 p.

Jean-Paul Brodeur

Volume 50, numéro 1, été 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/305499ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/305499ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Brodeur, J.-P. (1996). Compte rendu de [LACASSE, Danielle, *La prostitution féminine à Montréal : 1945-1970* (Montréal, Éditions du Boréal, 1994), 230 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 50(1), 122–125.
<https://doi.org/10.7202/305499ar>

LACASSE, Danielle, *La prostitution féminine à Montréal: 1945-1970* (Montréal, Éditions du Boréal, 1994), 230 p.

Ce livre est issu d'une thèse de doctorat, présentée en 1991 au département d'histoire de l'Université d'Ottawa. Comme son titre l'indique, il porte sur la prostitution féminine à Montréal, entre les années 1945 et 1970. Non seulement l'évolution de la pratique de la prostitution est-elle examinée, mais l'auteure se penche également sur les discours relatifs à la prostitution et aux mécanismes de contrôle dont elle a fait l'objet (p. 9).

À la suite d'une étude des tendances statistiques des causes judiciaires relatives à la prostitution à la cour municipale de Montréal, l'auteure a divisé la période en deux sous-périodes qui s'étendent de 1945 à 1960, pour l'une, et de 1962 à 1970, pour l'autre. La première période est caractérisée par l'existence de nombreuses maisons de débauche où plusieurs prostituées sont pensionnaires. Conséquemment, le nombre des causes contre ces pensionnaires, accusées de se trouver dans une maison de débauche, est plus élevé que celui contre les personnes accusées de tenir une telle maison. Cependant, à partir des années 1960, les prostituées reçoivent de façon croissante leurs clients à domicile, où elles opèrent généralement seules. Lorsqu'elles sont arrêtées, elles sont alors accusées de tenir une maison de débauche, qui correspond à leur propre domicile. À partir de 1962, le nombre d'accusations de tenir une maison de débauche est systématiquement plus élevé que celui de simplement s'y trouver à titre de pensionnaire (prostituée). C'est cette inversion de tendance dans les accusations relatives aux maisons de débauche qui caractérise la seconde sous-période.

Au sein de la première sous-période, l'auteure fait une place à part à l'année 1947. On y constate une baisse très sensible dans les affaires judiciaires reliées aux maisons de débauche (tenanciers, tenancières et pensionnaires confondus) et une hausse des accusations de vagabondage, qui correspondent à la pratique de la prostitution hors d'une maison de débauche. À cause de l'intensité de la répression policière contre ces maisons, les prostituées auraient au cours de cette année exercé leur métier surtout dans la rue et dans des établissements publics, tels que les cafés et les bars. L'année 1961 est également exceptionnelle, le nombre des causes impliquant des personnes arrêtées dans une maison de débauche étant plus considérable que les affaires de vagabondage. Il faut insister sur cette exception: de 1945 à 1970, le nombre des causes de vagabondage a toujours été, sauf pour cette année-là, sensiblement plus élevé que les deux infractions liées aux maisons de débauche (s'y trouver, en tenir une). L'auteure a donc effectué le découpage de sa période en fonction d'un changement de tendances dans des phénomènes quantitativement moins importants que les causes de vagabondage.

Ne pouvant analyser tous les dossiers judiciaires de 1945 à 1970, l'auteure a retenu six années, soient les deux années exceptionnelles (1947 et 1961) et deux années par sous-période (1950 et 1955 d'une part, 1967 et 1970, d'autre part). Pour chaque année, 100 dossiers ont été choisis au hasard dans les plunitifs, sauf pour l'année 1947 pour laquelle 50 dossiers suffisaient. De ces 550 dossiers, 462 cas impliquaient des femmes. Ce sont ces

dossiers qui constituent la matière empirique de cette étude. À cette première source de données s'est ajouté un impressionnant dépouillement de sources documentaires (journaux, revues, rapports d'enquête, documents d'archives de toutes sortes).

Le résultat des descriptions empiriques est passionnant et bouscule plusieurs idées reçues. Par exemple, 21% des prostituées sont mariées (p. 41). L'auteure s'efforce de déconstruire le stéréotype de la prostituée avilie, droguée et affligée de maladies vénériennes, au profit de l'image d'une prostituée qui exerce sur sa destinée un contrôle plus grand qu'on ne le croit. D'autres résultats sont conformes aux prévisions démographiques, comme la nette prédominance des Canadiennes françaises, qui constituent 76% de l'échantillon des prostituées. De très riches chapitres sont consacrés à l'examen de questions économiques (chapitre 4) et à l'opération du processus judiciaire (chapitre 7). Ces questions se prêtent bien à un traitement quantitatif. Le chapitre sur l'économie discute de façon nuancée de la place de la pauvreté dans l'étiologie de la prostitution et nous révèle les différences très considérables de revenus entre divers types de prostituées, la *call girl* se trouvant à l'échelon supérieur des «traitements» (p. 100). Le chapitre sur le processus judiciaire nous apprend que parmi les prostituées condamnées à la prison, ce sont celles qui sont condamnées pour vagabondage — souvent les plus pauvres et toujours les plus visibles — qui reçoivent les peines les plus lourdes. L'infraction la plus grave n'est pas de se prostituer mais de le faire en pleine lumière, au grand scandale des bien-pensants.

Il est impossible de résumer dans le cadre d'une recension la richesse de l'information contenue dans cet ouvrage. Il serait paradoxal d'affirmer que c'est précisément cette richesse qui fait problème et tel n'est pas notre propos. Il nous semble toutefois qu'il existe dans ce livre un certain déséquilibre entre son intérêt descriptif et celui de la thèse qu'il propose. Cette thèse n'est pas évidente à deux titres. Son énoncé est en premier lieu malaisé à percevoir et n'occupe pas dans l'économie du livre une place privilégiée. Par exemple, on ne la trouve pas clairement avancée au début de l'ouvrage et c'est sur un mode qui relève davantage de l'allusion que de l'affirmation qu'elle est proposée. L'un des énoncés les plus clairs de cette thèse se formule ainsi (p. 75): la campagne de moralité publique de la fin des années quarante, qui culmina dans l'enquête sur la «moralité» (le vice commercialisé) présidée par le juge Caron, provoqua progressivement la fermeture de la pléthore de maisons de débauche qui étaient concentrées dans un des quartiers du «bas de la ville» de Montréal (le fameux «*Red Light District*»). Comme ces maisons étaient surtout tenues par des femmes (mesdames Beauchamp, Bizante et Katz, pour citer les plus notoires), cette restructuration de la prostitution mit un terme à l'*entrepreneurship* féminin qui caractérisa l'époque des bordels et provoqua un transfert de pouvoir au profit d'une mainmise des hommes sur le commerce de la prostitution. «Ce transfert de pouvoir aura des répercussions néfastes sur les prostituées» (p. 75), qui seront plus durement exploitées par la main des hommes que par celle des femmes.

Cette thèse, qui s'alimente en partie aux sources du féminisme, nous apparaît sous certains aspects contestables et à tous égards insuffisamment démontrée par l'auteure. En effet, la source la plus souvent citée par l'auteure est le rapport du juge Caron, de même que les documents réunis dans les fonds J.-Z.-Léon Patenaude et qui sont relatifs aux événements qui ont entouré cette enquête. Or, ni le rapport du juge Caron, ni les articles dans *Le Devoir* du sinistre Pax Plante, instigateur de l'enquête sur la moralité, ni la documentation produite dans cette mouvance n'a de valeur scientifique. Nos propres recherches dans les archives municipales nous ont appris que le propriétaire des édifices où madame Bisante exploitait des maisons de débauche était un certain Angelo Bisante; la plupart des titres de propriété des édifices abritant des bordels sont établis au nom de propriétaires masculins¹. Il faudrait donc aller au-delà de la documentation afférente à l'enquête Caron et aux articles de Pax Plante pour vérifier si l'*entrepreneurship* féminin dont l'existence est alléguée par l'auteure avait l'importance qu'elle lui reconnaît.

Admettons par hypothèse qu'il ait eu cette importance. S'ensuit-il que les femmes étaient moins exploitées dans les réseaux appartenant à des femmes et administrées par leurs gérantes (les fameuses *housekeepers*)? Encore ici, nos recherches sur les maisons de débauche du *Red Light* nous ont appris que l'exploitation des femmes dans ces maisons était parfois effarante, en particulier dans celles où on avait installé un système de sonneries qui se déclenchait quand le client avait outrepassé les quelques minutes qu'on lui concédait pour «s'exécuter». Sous ce système usinier, une prostituée pouvait recevoir jusqu'à 40 clients par jour. On imagine mal comment exploiter davantage une prostituée.

Ces remarques n'infirment certes pas la thèse de l'auteure, mais suggèrent que son étude aurait dû être davantage approfondie. Son étude de l'enquête Caron ne nous apprend pas grand-chose de neuf. En outre, on découvre dans son travail des faiblesses méthodologiques inexplicables. Par exemple, il ne se trouve pas une seule publication en langue anglaise dans les journaux et les périodiques dont elle a dépouillé le contenu (voir leur liste, p. 218). Or, non seulement des journaux comme *The Montreal Star* et *The Montreal Gazette* ont-ils joué un rôle important dans la dénonciation de la prostitution, mais ils exprimaient à tout le moins en partie la voix de la communauté anglophone de Montréal, dont le poids était alors considérable dans les affaires municipales.

Ces remarques critiques n'ont pas pour but de diminuer le mérite de l'auteure et l'estime qu'on doit porter à son travail. Dans la pénurie actuelle des travaux, son livre est un trésor d'information et sa lecture est une exi-

1. Jean-Paul Brodeur, *La délinquance de l'ordre: recherches sur les commissions d'enquête I* (Montréal, Hurtubise HMH, 1984). Curieusement, ce livre qui est fréquemment utilisé par l'auteure dans le chapitre consacré à l'enquête Caron n'est pas cité dans sa bibliographie.

gence incontournable pour toute personne qui s'intéresse à titre de citoyen ou de chercheur à la prostitution au Canada.

*Département de criminologie
Université de Montréal*

JEAN-PAUL BRODEUR